

Pour nous joindre : Michel 06 75 68 32 15 ; michel.lefebvre11@free.fr ; poi.aulnay@laposte.net

COMMUNIQUE DU POI

Le Conseil municipal du 9 février 2012 a défini les orientations budgétaires de la ville d'Aulnay-sous-Bois pour 2012. Ce budget, qui doit être voté au cours du prochain conseil municipal du 22 mars 2012, relève selon le Maire Gérard SEGURA d'un « équilibre difficile » qui nécessite de « dégager des marges de manœuvre ».

La discussion a particulièrement porté sur la réduction de la part de la masse salariale dans le budget de fonctionnement de la ville proposé par le Maire qui a qualifié de « fardeau » les 300 embauches réalisées par la municipalité précédente. Il propose « d'examiner les doublons », refuse la remunicipalisation de certains services comme le ménage et envisage de poursuivre l'externalisation de certaines activités. Les 3 jours de bonus retraite annuels seraient également remis en cause à compter de 2012.

Certes, comme l'explique le maire Gérard SEGURA dans une lettre au personnel communal le 27 janvier 2012 :
« les moyens financiers dont disposent les collectivités en général et la ville d'Aulnay-sous-Bois notamment, diminuent. Ces pertes dues en particulier à la réforme de la taxe professionnelle menée par le Président SARKOZY nous obligent à resserrer le budget de fonctionnement...il n'est pas possible à la ville de compenser pleinement les pertes de pouvoir d'achat dues à une politique d'austérité ».

Certes la politique gouvernementale, dictée par l'Union européenne, de réduction de la dette publique creusée par les banquiers et les spéculateurs, saigne les collectivités, les communes, les conditions d'existence des salariés, des retraités, des chômeurs.

Le nouveau traité européen instaurant la règle d'or, le « Super Maastricht » qui devrait être ratifié en France d'ici l'été, ne ferait d'ailleurs qu'aggraver encore cette pression et cette mise à sac des communes.

Mais pourquoi faudrait-il accepter cette situation et relayer la politique de « réduction de la dette publique » et s'en prendre aux conditions de travail, aux effectifs et aux salaires des employés communaux et par voie de conséquences aux services rendus à la population.

Pourquoi faudrait-il appliquer à Aulnay la politique du gouvernement Sarkozy de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ?

Pour le POI, qui refuse la dictature de l'Union européenne, ce n'est pas aux travailleurs de payer la dette et ce n'est pas aux employés communaux ou à la population d'en subir les conséquences dans le budget municipal.

Le comité d'Aulnay du POI dit :

Non à un budget de « réduction de la masse salariale » du personnel communal

Pour le maintien de tous les services municipaux à la population

Pour le maintien de tous les postes d'employés communaux

Participez à l'assemblée débat

Mercredi 14 mars, 19h30 salle Dumont

Avec Michel LEFEBVRE et Sylvie GUY, candidats aux élections législatives